

PLAN D'AFFECTATION DES ZONES

SYNTHESE

artefact urbanisme sàrl
Av. de la Gare 14, 1700 Fribourg, tél. 026 321 25 35 artefact.urbanisme@bluewin.ch
Date: 05.10.2017 Format: 70 x 105 cm DAO: MapInfo 12.5 Données cadastrales diffusées par: Pascal Bongard SA Echelle: 1: 5'000
1700 Fribourg N° Aut. 00917.01.01

LEGENDE

TYPES DE ZONES

- ZONE DE CENTRE VILLAGE
- ZONE D'HABITATION RURALE
- ZONE RESIDENTIELLE A FAIBLE DENSITE
- ZONE MIXTE HABITATION / ACTIVITE
- ZONE SPECIALE SWINGOLF
- ZONE D'INTERET GENERAL
- ZONE D'ACTIVITE
- ZONE D'ACTIVITE EQUESTRE
- ZONE AGRICOLE
- AIRE FORESTIERE

MESURES D'AMENAGEMENT

- PLAN D'EQUIPEMENT DE DETAIL OBLIGATOIRE
- SECTEUR A PRESCRIPTIONS PARTICULIERES

MESURES DE SAUVEGARDE

- OBJET IVS CATEGORIE I
- OBJET IVS CATEGORIE II
- OBJET IVS CATEGORIE III
- ELEMENTS DU PAYSAGE ROUTIER SELON IVS

MESURES DE PROTECTION

- BIENS CULTURELS, IMMEUBLES PROTEGES: CATEGORIE 1 CATEGORIE 2 CATEGORIE 3
- PERIMETRES ARCHEOLOGIQUES
- PERIMETRE DU SITE CONSTRUIT A PROTEGER
- ESPACE LIBRE SIGNIFICATIF
- HAIES (voir RCU art. "Eléments paysagers protégés")

INFORMATIONS INDICATIVES

- LIGNE H.T. GROUPE "E"
- GAZODUC
- COURS D'EAU / ETANGS
- COURS D'EAU SOUS TUYAUX
- SITE POLLUE, N° SIPO CONSULTER LE GUICHET CARTOGRAPHIQUE DU CANTON DE FRIBOURG : www.geo.fr.ch
THEME : ENVIRONNEMENT / SITES POLLUES
- 2175-2026
- LIMITE COMMUNALE

- CARTE DES DANGERS DES DANGERS NATURELS, DEGRE DE DANGER FAIBLE
- CARTE DES DANGERS DES DANGERS NATURELS, DEGRE DE DANGER INDICATIF
- CARTE DES DANGERS DES DANGERS HYDROLOGIQUES, DEGRE DE DANGER ELEVE
- CARTE DES DANGERS DES DANGERS HYDROLOGIQUES, DEGRE DE DANGER MOYEN
- CARTE DES DANGERS DES DANGERS HYDROLOGIQUES, DEGRE DE DANGER FAIBLE
- CARTE DES DANGERS DES DANGERS HYDROLOGIQUES, DEGRE DE DANGER INDICATIF
- CARTE DES DANGERS DES DANGERS HYDROLOGIQUES, DEGRE DE DANGER RESIDUEL

Plan approuvé
par la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions
le 20 janvier 2016

Modifications mises à l'enquête publique
par parution dans la feuille officielle du canton de Fribourg

N°du

Adoptées par le Conseil Communal de La Sonnaz

le:

Le Syndic

La Secrétaire

Approuvées par la Direction de l'aménagement, de l'environnement
et des constructions

le:

Le Conseiller d'Etat Directeur